



FORMATION EN PRÉSENTIEL

CACES® R485 CATÉGORIE 2 INITIALE

Dernière mise à jour le 20/02/2024.

OBJECTIF

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 2 dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Etre capable de mettre en œuvre un gerbeur automoteur à conducteur accompagnant (hauteur de levée > 2,50 m) de catégorie 2 en sécurité dans le respect des recommandations de la CNAM R485

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne étant amenée à utiliser régulièrement ou occasionnellement des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant de catégorie 2

Tarif

Voir les conditions générales de vente

Réf.

CACES R485 2 INI

Contact

0298968158
contact@formaseco.bzh
www.formaseco.bzh

PRÉ-REQUIS

- Age minimum 18 ans



Niveau

**Autres formations
professionnelles continues**



Modalité

Présentiel



Effectif par session

4 mini > 8 maxi



Durée

21 heures / 3 jour(s)



PROGRAMME

Théorie

- Connaissances générales
- Technologie et stabilité des gerbeurs à conducteur accompagnant
- Tableau / Abaque de charges
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant

Pratique

- Prise de poste et mise en service
- Conduite
- Manoeuvres
- Fin de poste - Maintenance

RÉSULTATS :

Taux de réussite en 2023

- aux tests CACES® : 99,5%
- Aux formations SST : 100 %
- Aux formations préparation à l'habilitation électrique : 100 %
- Aux permis groupe lourds : 1er passage : 78,57 % 2ème passage et plus : 92,86 %

2869 stagiaires formés en 2023

Taux de réussite au Titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur : En cours

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Offre accessible aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter afin d'étudier la faisabilité de la formation

INTERVENANT(S)

Formateurs et testeurs CACES®

ÉVALUATION

Evaluation théorique et pratique selon la recommandation R485 de la CNAMTS

ATTRIBUTION FINALE

CACES 485 Catégorie 2

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 60 mois, l'apprenant doit suivre une session de CACES R485 catégorie 2 Recyclage